

Demande de pré-inscription en crèche

Formulaire à retourner au RPE,
Tél. : 06 12 70 03 66
petiteenfance@mairie-pornichet.fr
Attention : ce formulaire concerne
uniquement les habitants de la
commune de Pornichet



Date de la demande

Date d'entrée souhaitée : en comptant la période d'adaptation de plus ou moins 1 semaine où l'enfant sera accueilli progressivement

Septembre en cours d'année, précisez.....

Jours et horaires d'accueil souhaités :

	Heure d'arrivée	Heure de sortie
Lundi		
Mardi		
Mercredi		
Jeudi		
Vendredi		

Date d'enregistrement

Visa C.C.A.S. Avis

Pondération

Date Commission

Avis d'Attribution

Réponse de la Famille

Décision Finale

Enfant

Grossesse multiple : oui non

Situation de handicap

Nom : Prénom :

Date de naissance Date présumée :

Numéro d'immatriculation CAF :

Parent 1

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Email :

Adresse :

Autre enfant à charge

Salarié, nom de l'employeur et ville

.....
Profession et horaires de travail.....

En libéral, nom et horaires

Etudiant Formation congé parental

Situation de handicap Parcours d'insertion

recherche d'emploi

Signature

Parent 2

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Email :

Adresse :

Autre enfant à charge

Salarié, nom de l'employeur et ville

.....
Profession et horaires de travail.....

En libéral, nom et horaires

Etudiant Formation congé parental

Situation de handicap Parcours d'insertion

recherche d'emploi

Signature

Informations complémentaires :

- Famille allocataire de minimas sociaux
- Famille non francophone
- Famille recomposée
- Nouveaux arrivants sur la commune
- Parent isolé Parent mineur Suivi d'un service social
- Autre, précisez :

Suivi du dossier

Date du RDV

Dates	Demandes de la famille	Actions réalisées

INFORMATIONS PRATIQUES

Les étapes de votre demande :

- Pré-inscription : Formulaire à retourner au RPE. Prendre rendez-vous au RPE pour finaliser le dossier.
- Attribution : une commission annuelle a lieu au mois d'avril pour les attributions du mois de septembre. D'autres commissions sont organisées en cours d'année selon les désistements.
- Suivi de votre demande : le CCAS et le RPE vous informe par courrier de l'évolution de votre demande, de la préinscription à la décision. En cas de changement de situation (naissance, situation professionnelle, déménagement...) vous devez en informer le RPE.